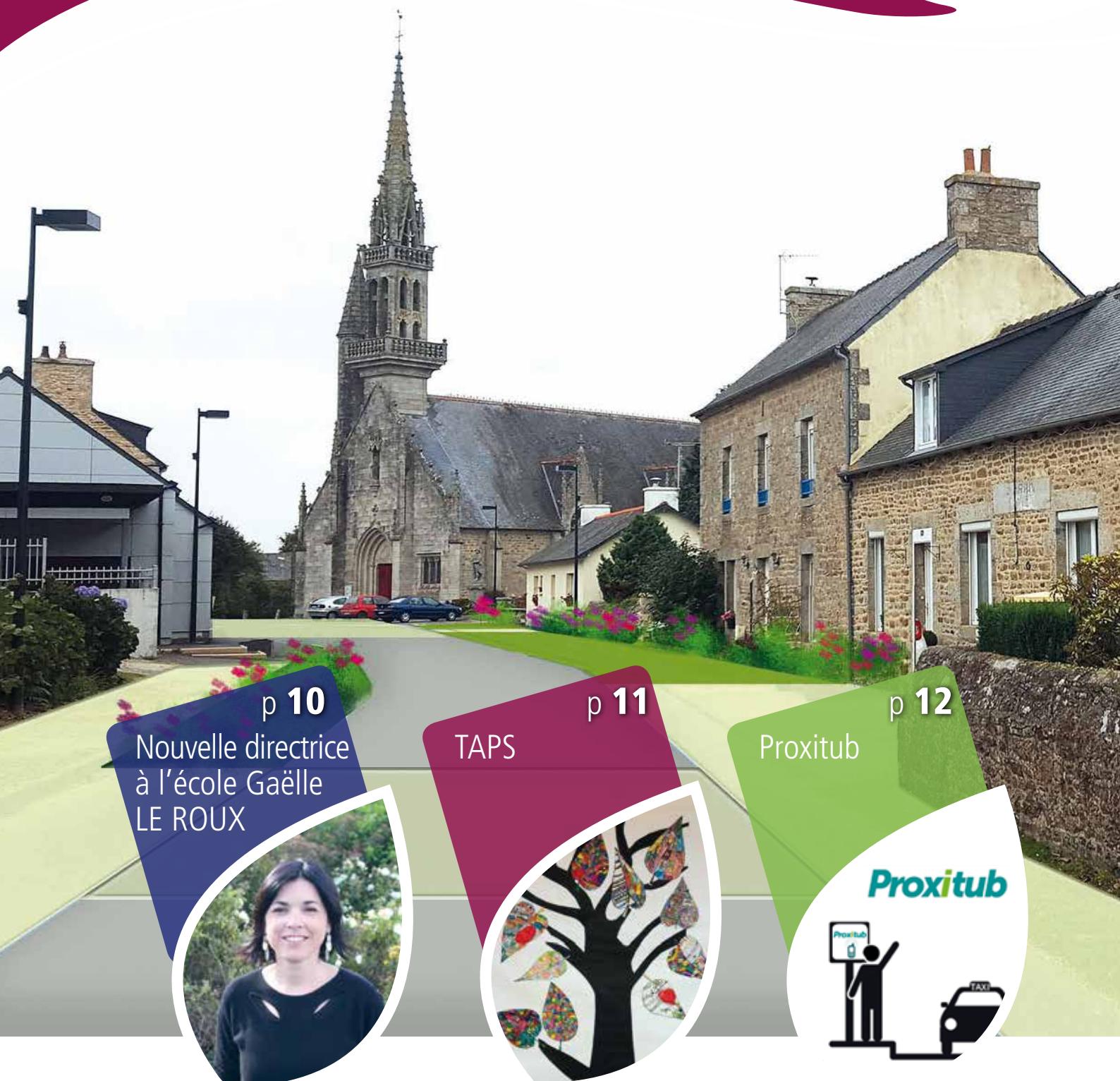


# Le Fœil infos

DÉCEMBRE 2017 | n°16



p 10  
Nouvelle directrice  
à l'école Gaëlle  
LE ROUX



TAPS



p 11

Proxitub

**Proxitub**



> Edito	.....	P 2
> Etat civil		
Urbanisme		
Bienvenue dans mon		
jardin		
.....		P 3
> Budget 2017	.....	P 4 - 5
> Infos communales	.....	P 6 - 9
> La vie de l'école	.....	P 10 - 11
> Associations	.....	P 12 - 13
> Médailles	.....	P 12
> Portraits	.....	P 15



Directeur de la publication : Pascal Prido

Conception, réalisation et impression :  
RoudennGrafik

Ont participé à ce numéro :  
Yannick Auffret, Florence Avril,  
Françoise Breton, Audrey Briatte,  
Philippe Cosquer, Virginie Grizard,  
Ludovic Le Vaillant, Christelle Méheut, Pascal  
Prido, Damien Reinhard.

Décembre 2017

## Des travaux au centre bourg pour cette fin d'année 2017

Nous sommes déjà à la fin de l'année 2017, les feuilles de l'automne tombent et nous rentrons dans l'hiver. La fin de l'été et la rentrée de septembre semblent déjà bien loin. Chaque année, nous revivons le même rythme des saisons, mais pour les élus de la commune, les années ne sont pas identiques. Lors de cette rentrée scolaire, les enfants ont pu s'apercevoir de quelques changements. Le portail a été sécurisé et une nouvelle enseignante, en charge de la direction de l'école, est arrivée. Nous souhaitons tous la bienvenue à Mme Le Roux et nous espérons qu'elle vivra de bons moments parmi nous. Comme dans de nombreuses écoles primaires du secteur, nos effectifs sont malheureusement à la baisse, en raison d'une diminution du nombre des naissances depuis plusieurs années, vis-à-vis des années 2000.

En cette fin d'année ont débuté les travaux d'aménagement de la rue de l'école et de la rue de l'église. Au cours de la réflexion de l'élaboration du cahier des charges, la sécurisation des déplacements doux a constitué notre fil conducteur et un regard particulier a été apporté afin d'offrir davantage de convivialité dans le nouvel aménagement de ce secteur. L'ensemble de l'équipe municipale espère que le résultat de cet aménagement sera à la hauteur des attentes exprimées.

Au cours de ce second semestre 2017, notre nouvelle communauté d'agglomération a également connu des changements, en particulier avec la nomination en tant que Présidente de Madame Marie-Claire Diouron, en remplacement de Bruno Joncour, qui a dû laisser son siège vacant afin de respecter la loi sur le non cumul des mandats.

Je souhaite bonne chance à Mme Diouron dans ses nouvelles fonctions et beaucoup de courage. L'ensemble des tâches qui lui incombe est actuellement déjà bien fourni, mais avec l'ajout prochain des nouvelles compétences suivantes, la mission globale sera plus rude encore :

- Services à la personne, dont nous avons tant besoin pour nos personnes âgées dans nos territoires ruraux.
- Transfert des compétences eau potable, assainissement et eaux pluviales, pour lesquelles nous aurons obligation d'harmoniser des tarifs actuellement très disparates d'un territoire à l'autre.

Un autre dossier important nous concerne en cette fin d'année : le déploiement de la fibre optique. Initialement prévu pour l'année 2016, ce dossier est régulièrement retardé, non pas du fait de notre commune, ni de notre agglomération, mais en raison de Mégalis qui avait sans doute été trop présomptueux dans les délais annoncés. Les études ont enfin débuté et peut-être verrons-nous le début des travaux effectifs pour la fin de l'année prochaine ou la suivante.

A la suite de ces brèves informations et à quelques semaines de la fin d'année, permettez-moi de vous souhaiter à toutes et tous de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

## Info

### Location appartement

Un appartement conventionné de 55m<sup>2</sup> (2 chambres) se libère le 2 février 2018.

Loyer : 342 €.

Si intéressé, s'adresser à la Mairie.

Le Maire  
Pascal PRIDO

# Etat-civil

## Naissances

- **Le 27 mai,**  
Hoël MALARGÉ, de Cédric MALARGÉ et de  
Flora LE BRICON, Crenan
- **Le 22 juin,**  
Cloé ROLLAND de Yoann ROLLAND et Maëlle  
TERTRE, rue St André.
- **Le 25 juin,**  
Marius BABILOTTE de Jean-Marie BABILOTTE  
et de Marie-Astrid LE RUEN, Les Genêts d'Or
- **Le 4 août,**  
Charlotte et Elisa LACHATER, de Christophe  
LACHATER et de Caroline PETIT, 5 Béchepée
- **Le 3 octobre,**  
Sarah L'EILDE, de François L'EILDE  
et de Esther JOURNÉ, 50 Béchepée

- **Le 24 octobre,**  
Achille BELLÉIL, de Etienne BELLÉIL et  
Maud CORNILLET, 6 Crenan
- **Le 09 novembre,**  
Lysmée GILBERT, de Arnaud GILBERT et de  
Mélanie GORIAU, 4 rue de l'Eglise
- **Le 26 novembre,**  
Jade TOUPIN de Julien TOUPIN et de Virginie  
LE GAL, 15 lieu dit Crenan
- **Le 28 novembre,**  
Flore JOUNO de Julien JOUNO et de Sophie  
HAMON, 18 Béchepée

## Décès

- **Le 6 mai 2017,** Isabelle OLLIVIER,  
Rue de la Porte Boscher
- **Le 1<sup>er</sup> juillet 2017,** Hervé de FRESLON  
de la FRESLONNIÈRE, Couëffan

## Mariages

- Pierre ANTOCH, Le Chauchix, GAUSSON  
et Emeline LE MÉHAUTÉ, Béchepée,  
le 29/07/17 - LE FŒIL
- Pierre-Yves PENICAUT, rue des Vignes  
à MESSANGES (Côte d'Or) et Marie  
de CAUDRON de COQUERAUMONT,  
Couëffan,  
le 26/08/17 - LE FŒIL
- Claude GUÉGO et Karine BURLOT,  
Crenan,  
le 26/08/17 - LE FŒIL
- Anthony RABET et Emilie LUCAS,  
Mauguérard,  
le 23/09/17 - LE FŒIL

## Transcriptions de décès

- **Le 19 juin 2017,** est décédé à QUINTIN,  
Joseph HELLIO, Le Chêne Carré, LE FŒIL.

## Déclaration préalable

- LE COQ Véronique, **abri de jardin**, 21  
rue Ste Anne
- TCHATCHOUANG Bertrand, **création  
d'ouvertures et bardage**, 9 rue de la  
Porte Boscher.

# Urbanisme

## Permis de construire

- ROBERT Jérémie, **garage**, 10 Béchepée
- ALLENOU Anthony, **carport**, La Ville Goro

- VAUDELIN Eric, **carport**, Kerboho
- GRAFF Edwige, **pose de fenêtres de  
toit**, 28 La Gravelle
- ROBERT Jérémie, **aménagement  
garage**, 10 Béchepée

## Repas du CCAS



Le repas annuel offert par le CCAS a eu lieu le samedi 21 octobre à la salle polyvalente.

161 personnes ont été invitées à ce moment convivial.  
64 personnes ont répondu à l'invitation.

Yvette Mahé née en 1930 et Henri Gauvin né en 1925 étaient les doyens présents au repas.

La doyenne de la commune est Louise Tréhorel née en 1922 et le doyen Henri Gauvin. Pour les personnes âgées de plus de 80 ans ne pouvant assister au repas, un colis leur sera remis par les membres du CCAS qui leur rendront visite avant les fêtes de fin d'année.

## Cérémonie du 11 novembre

Malgré le temps peu clément, la cérémonie du 11 novembre a été l'occasion pour les Fœillaises et les Fœillais de se recueillir et de rendre hommage à l'ensemble des victimes de la grande guerre".



## Les travaux du bourg

Cet aménagement d'une partie du bourg, répond à une problématique importante, à savoir la cohabitation des véhicules routiers avec les piétons et les deux roues. L'objectif premier, étant de réduire la vitesse et de sécuriser les déplacements doux.

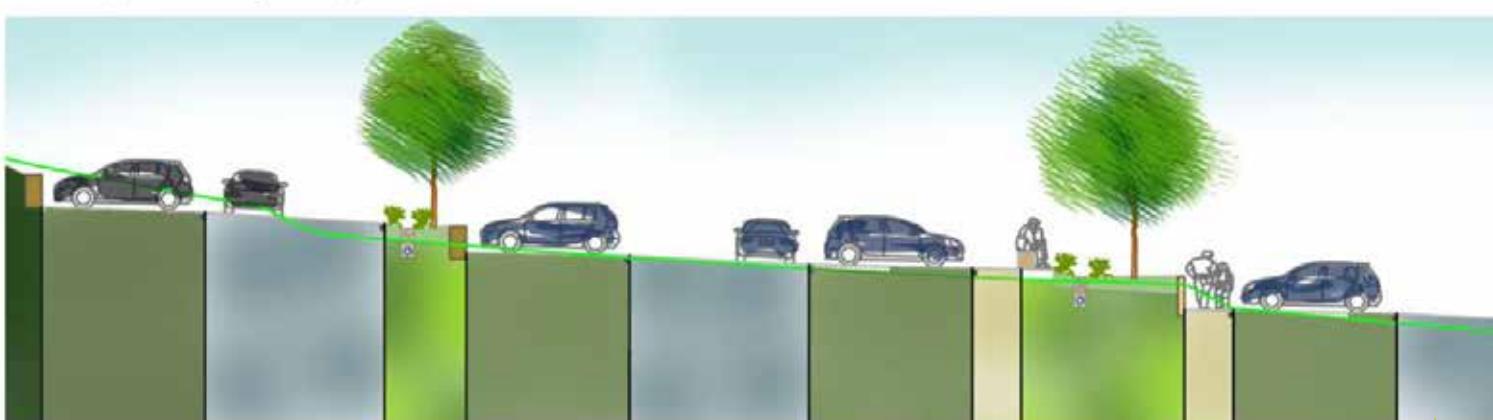
- Le carrefour rue de l'église, rue Sainte-Anne, rue Saint-André verra les trois stops disparaître au profit d'un rond point franchissable pour les véhicules longs.
- La chaussée de la rue de l'église sera diminuée à 5,50m avec une réfection des trottoirs.
- Un parvis devant l'église sera totalement créé avec 2 espaces verts et pose de pavés en résine, c'est pourquoi le monument aux morts sera reculé de quelques mètres.
- La rue de l'école sera déviée pour laisser un espace sécurisé à la sortie de l'école. Cette rue sera en sens unique vers la salle polyvalente. Les parkings seront complètement remodelés tant en génie civil qu'en aménagement paysager.

Nous en profitons pour revoir complètement l'éclairage public, afin de sécuriser le cheminement la nuit. En parallèle, les canalisations eaux potables et eaux pluviales seront posées à neufs.

Tous ces travaux vont inévitablement occasionner quelques désagréments pour les riverains que nous remercions pour leur compréhension.



Aménagement du parking de l'école





**Aménagement de la rue de l'église**



## Rentrée scolaire 2017-2018

L'équipe pédagogique 2017-18 est constituée de (de gauche à droite) : Typhaine Heude (décharge de direction et du congé parental d'Arnaud Le Roux), Arnaud Le Roux (CM1 et CM2), Gaëlle Le Roux (directrice, MS et CP), Virginie Hocquard (CE1 et CE2) et Elise Larrieu (PS et GS).



La classe d'**Elise LARRIEU**  
assistée d'**Annie RINFRAZ**.  
**Petite Section** (7 élèves) et  
**Grande Section** (11 élèves)



La classe de **Gaëlle Le Roux**  
(directrice de l'école)  
assistée de **Diane BALING**.  
Elle est remplacée le vendredi  
par **Tiphaine HEUDE**  
pour la gestion de la direction.  
**Moyenne section** (8 élèves)  
et **CP**(12 élèves).



La classe de  
**Virginie HOCQUARD**.  
**CE1** (8 élèves) et  
**CE2** (12 élèves).



La classe  
d'**Arnaud LE ROUX**  
**CM1** (10 élèves) et  
**CM2** (8 élèves).





## Rencontre USEP

Les élèves de PS MS de l'école Les enfants d'Abord ont participé à la rencontre Usep (Union sportive des écoles primaires), mardi 14 novembre, accompagnés de la maîtresse Gaëlle Le Roux et de l'Atsem, Annie Rinfray.

La rencontre entre plusieurs écoles, intitulée "Roulez bambins", s'articulait autour de trois ateliers : parcours de motricité, parcours à trottinette et kin-ball.

Les enfants étaient ravis.

## Activité cuisine

### Economie d'énergie

#### Classe de CM1-CM2

Le jeudi 12 octobre, les élèves de CM1-CM2 ont participé à une intervention sur les économies d'énergie et les dangers liés à l'utilisation de l'électricité. Ils ont appris à repérer les actes qui engendrent un gaspillage d'énergie et à trouver par quels gestes y remédier. Après la récréation, nous avons parlé des gestes à adopter pour utiliser l'électricité en toute sécurité. Nous remercions Monsieur MOY pour cette intervention.

### Nettoyons la nature

Vendredi 22 septembre, l'ensemble des élèves de l'école ont participé à l'action "Nettoyons la nature" dans le cadre de leur projet sur le respect de l'environnement.

L'objectif est d'inciter les élèves à adopter un comportement responsable et à ne pas jeter les déchets n'importe où. Cette opération a permis aux enfants de constater l'impact des déchets sur l'environnement et le nécessaire respect de la nature.

Ils ont également pris conscience de l'importance du tri des déchets. Selon l'âge des enfants, ils ont appris à catégoriser et à trier toutes sortes de déchets mais aussi approcher la notion du recyclage. Ce thème pourra être approfondi dans les classes : si l'on veut protéger la planète, il est important de sensibiliser les élèves aux enjeux liés à la gestion des déchets : privilégier les produits durables aux jetables, éviter le gaspillage et le suremballage, favoriser le recyclage.



Les élèves de CM1-CM2 ont pu bénéficier d'un cours de cuisine prodigué par Thierry Fégar, cuisinier. Ils ont pu ainsi concocter deux plats : une soupe de légumes et un tiramisu avec du fromage blanc, des poires, du caramel au beurre salé et des miettes de sablé breton.

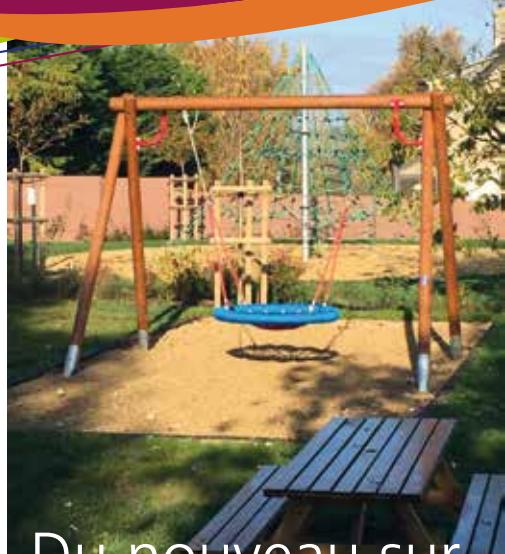
Ce fut l'occasion de mettre sur pied une réelle interdisciplinarité en sciences, en lecture, en mathématiques et surtout, en éducation morale et civique.

Ces deux mets ont été préparés dans la bonne humeur en présence de Thierry Roncin, (remplaçant d'Arnaud Le Roux) et de Nadine Friquet (EVS).

Les enfants ont pu également prendre le temps de déguster des produits de grande qualité fournis par des maraîchers de la région et une laiterie locale.

Cette sensibilisation a été cofinancée par la chambre des métiers et l'agglomération brioche.

Nous remercions Thierry Fégar qui a su captiver et intéresser les enfants durant toute cette matinée qui restera indélébile dans la tête de nos chères "petites têtes blondes".



## Du nouveau sur l'aire de jeux

Une balançoire a été installée au mois d'octobre dernier, elle vient agrémenter les jeux déjà en place depuis octobre 2016 pour le plus grand plaisir des enfants. Ce nouveau jeu attendu par un grand nombre d'entre eux, fait l'unanimité.

## Elections

Les jeunes de 18 ans non prévenus par la mairie et les personnes ayant rejoint la commune au cours de l'année 2017 doivent venir s'inscrire sur les listes électorales, en mairie, avant le 30 décembre 2017.

Pour s'inscrire, il suffit de se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

## Octobre rose

Le concert de chant choral organisé par Régine Perrono dans le cadre d'Octobre rose, mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein, a connu un franc succès. Avec plus de 200 auditeurs, l'église a fait le plein, dimanche 22 octobre après-midi. Les deux heures de concert ont enchanté le public avec, après la présentation des Tisseurs de notes de Quintin, dirigés par Marie-

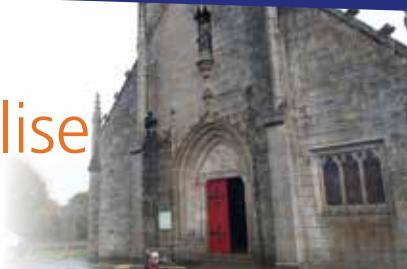
Laure Janin, celle des Chanteurs de l'Argoat, de Loudéac, avec Marie Hallot pour chef de chœur. En troisième partie, les deux chorales se sont réunies pour des chants communs, interprétés par un ensemble de quelques 100 choristes, généreusement applaudis par le public. "Les dons à la Ligue contre le cancer s'élèvent à 1.210 €", a pu annoncer Régine Perrono en fin de journée.



## Se pacser

A compter du 1<sup>er</sup> novembre 2017, l'enregistrement des personnes désirant se pacser peut se faire en mairie ou chez le notaire. Pour plus d'information, se renseigner en mairie.

## Nettoyage du clocher de l'église



L'entreprise Macé de Plaine-Haute est intervenue le mardi 7 novembre sur le clocher pour lui donner un autre aspect.

Ils ont enlevé les pousses d'arbres et les mauvaises herbes qui commençaient à prendre de l'ampleur et auraient posé des problèmes à

l'avenir. Ils ont profité de cette occasion pour faire le nettoyage de la façade.

Le travail a été réalisé à la corde et suivi par l'adjoint aux travaux, Raymond Le Coarer.

## Habitations

Le repos et la tranquillité de toute la population doivent faire l'objet d'un strict respect. Tout appareil source de bruit doit être réglé de façon à ne pas perturber la tranquillité du voisinage.

## Bruits des engins utilisés par les particuliers

Les outils électriques, thermiques ou pneumatiques utilisés, devront être conformes aux normes françaises et européennes, sauf prescriptions plus restrictives des règlements d'immeubles ou de lotissements. Les horaires d'utilisation de ces équipements seront réglementés comme suit :

L'utilisation des engins équipés de moteurs électriques ou thermiques comme les tondeuses à gazon, les motoculteurs, les tronçonneuses, etc. :

- Est autorisée de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30 du lundi au vendredi ; et de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi
- Est tolérée le dimanche de 10h à 12h.

## Animaux domestiques

Les propriétaires de chiens et autres animaux domestiques sont tenus de prendre toute mesure propre à éviter que la tranquillité des voisins ne soit troublée par les cris ou aboiements des animaux dont ils ont la charge, notamment en leur absence.

Le comportement des chiens dans les propriétés ne devra pas générer de mouvement de recul des piétons ou de la descente sur la chaussée. A défaut, les chiens devront être maintenus par tout système à la convenance des propriétaires à plus d'un mètre de distance de la clôture. Si les chiens deviennent agressifs à l'approche des piétons, les propriétaires devront les laisser à l'intérieur du domicile ou dans le jardin situé derrière le pavillon.

# Atelier bibliothèque

Un atelier bibliothèque a eu lieu le 18 octobre dernier. Les enfants présents ont pu réaliser différents collages et bricolages sur le thème de l'automne. Le dernier atelier bibliothèque de l'année 2017 aura lieu le 20 décembre sur le thème de Noël.



*Ils ont aussi profité de jeux extérieurs lorsque la météo le permettait.*



*Les plus petits ont dû faire preuve de dextérité pour la création de bracelets et d'autres activités manuelles.*



*Les moments calmes, à la bibliothèque, sont toujours appréciés.*

## TAPS

Tout au long de l'année, les activités auront comme fil conducteur le recyclage : créer des boîtes de rangement avec des boîtes de céréales, des boîtes à chaussures, des planches de carton... Voici quelques créations réalisées depuis la rentrée.



*Afin de s'approprier les lieux, les enfants encadrés par Diane, Marie-Noëlle et Yvette ont confectionné des affiches pour décorer les salles de TAP.*



*Avec Marion, les enfants ont créé des mosaïques.*



*Les enfants se sont amusés à faire leur autoportrait en papier et photo, avec Julie.*



*Les enfants ont fabriqué des boîtes de rangement pour y mettre leurs dessins, coloriages...*

## Une borne de recharge électrique au bourg

**Dans le cadre du déploiement des bornes de recharges électriques, le syndicat départemental d'énergie a installé une borne accélérée au bourg. Elle a été inaugurée vendredi 20 octobre.**

**Pour véhicules électriques et hybrides**  
Représentants de la municipalité et du syndicat départemental d'énergie des Côtes-d'Armor ont inauguré vendredi matin la borne accélérée nouvellement installée dans la commune face à la mairie. **“Elle est accessible 7 jours sur 7 et 24 h sur 24 pour les véhicules électriques ou hybrides.** Elle a été mise en service après deux mois de travaux”, explique Jean Gobert, président du SDE.

### Un réseau public complémentaire

La borne du Fœil a coûté 10 000 €, la commune n'ayant engagé aucun frais. Elle s'inscrit dans l'opération Brev'Car du département, un réseau public complémentaire, car 90 % des recharges sont assurées par des solutions privées, individuelles ou collectives.

### Mode d'emploi : d'abord le badge

Une borne de recharge, comment ça marche ? Il faut tout d'abord se procurer le badge Brev'Car auprès du SDE après en avoir fait la demande au 02 96 01 20 20, sde22@sde22.fr ou en téléchargeant le formulaire sur le site [www.sde.fr](http://www.sde.fr). Le badge donne également accès aux bornes d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan et du Finistère.

Il faut s'identifier, brancher le véhicule à la prise sur le côté, s'identifier de nouveau lorsque le voyant est bleu puis débrancher. “La recharge sur Brev'Car est gratuite pour le démarrage de l'opération. Une concertation est en cours avec les autres syndicats d'énergie bretons et la région pour définir une tarification simple.”

### Combien de temps ?

Une borne rapide recharge en 30 minutes. Un véhicule acceptant la recharge accélérée récupère environ 60 km d'autonomie en 30 minutes. “Il faut privilégier la recharge pendant la nuit pour limiter l'impact sur le réseau en période de pointe (le matin et de 18 h à 20 h).”

## Mathieu Jouan

Vice-champion du monde de boxe savate



Une délégation française de 19 sportifs (douze garçons et sept filles) s'est envolée vers la Croatie, destination Varazdin Toplice, pour y disputer le championnat du monde de savate boxe française, du 13 au 16 juillet dernier. Le double champion de France cadet Mathieu Jouan, foëillais de 16 ans, faisait partie du voyage, dans la catégorie des moins de 85 kg. En phase de poule, il a gagné ses deux assauts, contre le champion de Russie et face au champion d'Europe serbe qu'il a retrouvé en finale pour le titre

de champion du monde.

Ce fut un assaut difficile, relate le sportif, licencié depuis seulement trois ans à la section savate de la MJC, dirigée par Cédric Landreville et Gaby Irvoas.

Après un assaut de trois fois une minute, les cinq juges internationaux ont donné le serbe vainqueur.

### Une première pour la section locale

Ce titre de vice-champion du monde est une première pour la section savate de la MJC. Il récompense un

parcours exceptionnel en si peu de temps de pratique. Mathieu a des qualités physiques étonnantes, précise Gaby Irvoas.

Le vice-champion du monde a rejoint l'école des mousses à Brest et est sélectionné en équipe de France espoir jusqu'au 31 octobre 2018, tout en étant encore licencié à la section de la MJC.

L'objectif tracé est la participation au championnat d'Europe 2018 et d'atteindre la plus haute marche du podium.

## Etoile Sportive Le Fœil

L'Etoile Sportive de Le Fœil se conjugue désormais au féminin.

Grande nouveauté dans le club cette saison : deux équipes féminines ont été créées. La première catégorie compte 14 joueuses âgées de 13 à 17 ans.

Lors des deux premiers tournois effectués sur demi terrain à 7 contre 7, les filles se sont déplacées à Trégastel et le deuxième tournoi s'est déroulé au Fœil. Le bilan est très positif pour une première saison, 3 victoires et 3 défaites. Les deux entraîneurs Stéphane Jouan et Gaby Le Guilloux sont fiers d'elles.

Pour les séniors, le bilan est moins flatteur avec 2 défaites en autant de rencontres de championnat. La plupart des filles débutent le foot, elles sont motivées et recherchent encore de nouvelles joueuses. L'entraîneur Michel Levacher prend du plaisir en les voyant progresser à chaque entraînement. Les matchs se jouent sur demi-terrain à 7 contre 7 en 4 périodes de 20 minutes.

L'effectif s'étoffe de semaine en semaine, le groupe compte désormais 15 joueuses.

Le club souhaite la bienvenue aux 13 nouveaux joueurs séniors : Florent Geffray, Quentin Boulaire, Quentin Cunnati, Grégory Hebrard, Erwan Garel, Ségal Georgelin, Christophe Guillard, Clément Nagard, tous venus du club de Quintin St-Brandan, Valentin Tréguier de Plédran, Maxime Cornet de Ploumagoar, Anthony Le Négaret, les deux frères Nicolas et Benoit Briand, sans club la saison précédente.

Félicitations à Yannick Simon qui a obtenu son diplôme d'arbitre, et qui rejoint donc son fils Laurent en tant qu'arbitre officiel du club.

La prochaine manifestation organisée par l'Etoile Sportive Fœillaise aura lieu le 27 janvier 2018, avec un poulet à l'angevine à la salle polyvalente.

Pour toute réservation,  
contacter

Franck Prido (06 81 02 75 69)  
ou Dylan Haddag (07 83 73 73 91).



# Espoir Auto Fœillais

Vendredi 20 octobre l'association Espoir Auto Fœillais, s'est réunie, après une année de pause pour les pilotes. En 2017, aucune course n'avait pu être organisée suite à une modification des normes de préparation des circuits au mois de juillet, laissant un délai trop court pour l'organisation d'une course.

Les membres du bureau et les bénévoles ont décidé d'organiser une nouvelle course, prévue pour le moment le 27 août 2018. Par contre, il n'y aura pas de repas en 2018, puisque les recettes au-

raient dû financer la course 2017. Durant cette réunion trois postes du bureau ont été renouvelés : Stéphanie Loyer, Candice Tocquet et Charlène Le Thérézien ont été réélues aux postes de vice-présidente, secrétaire et vice-secrétaire. Nous espérons vous retrouver nombreux l'année prochaine !



## Amicale Laïque

A l'issue de l'assemblée générale, le bureau de l'Amicale Laïque a été renouvelé :

- Claire Le Vacon : présidente
- Gaëtane Le Vaillant : présidente adjointe
- Sabrina Riou : trésorière
- Erwann Boully : trésorier adjoint
- Sabrina Hervo : secrétaire
- Christelle Tanguy : secrétaire adjointe

Au total, 15 personnes composent l'équipe de l'Amicale Laïque.

Différentes manifestations sont au programme au cours de l'année scolaire :

- 22 décembre - arbre de Noël
- 17 février - repas en salle
- 14 mai - vente pizza (à confirmer)
- 18 mai - loto à quintin
- 24 juin - kermesse



**Toutes ces manifestations permettront de financer les animations et sorties scolaires des enfants. Nous comptons donc sur la participation active des familles pour réaliser ces projets.**



## Gym Douce

Nous sommes une quarantaine de femmes et quelques hommes, heureux de nous retrouver tous les mardis après-midi pour une séance de gym. Une heure de travail qui permet d'entretenir la souplesse par des mouvements tout en douceur mais néanmoins intensifs.

Il est toujours possible de rejoindre le groupe (tél. : 02 96 74 90 99 ou 02 96 74 91 06). Les séances ont lieu de 14h à 15h et de 15h à 16h à la salle polyvalente de Le Fœil. 2 séances gratuites pour découvrir l'activité. Cotisation annuelle de 55€.

## Comité des fêtes et loisirs



C'est sur un succès sans précédent que le comité des fêtes et loisirs termine l'année 2017, avec 453 traileurs et marcheurs. Merci à tous les acteurs de ce rassemblement, bénévoles et participants.



# Infos Pratiques



## Proxi Tub

### Notre nouveau service de transport à la demande.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la nouvelle intercommunalité Saint-Brieuc Armor Agglomération regroupe 32 communes dont 10 du pays de Quintin. Parmi les compétences de cette nouvelle agglomération, les attentes étaient fortes en termes de transport de la part des élus et des administrés.

ProxiTub, le nouveau service de proximité, ouvert à tous, fonctionne du lundi au samedi, sur réservation et après adhésion (gratuite). Il permet de relier en taxi des arrêts ProxiTub, répartis sur chaque commune, à des arrêts relais situés près des bourgs, commerces... ou à des points d'arrêts des lignes régulières de bus. Les horaires ont été établis pour optimiser le regroupement des usagers. La tarification est la même que le réseau TUB. Des tickets dépannage à 1,50 € sont vendus par les conducteurs des services Tibus, de la Ligne Routière Régionale et du service "ProxiTub". Les autres titres de la gamme tarifaire sont vendus :

- au bar "Le Grymau", Le Fœil
- au Point TUB, 5 rue du Combat des Trente à Saint-Brieuc ;
- dans des Relais TUB (en cours de déploiement sur tout le territoire - coupon 10 voyages / Journée / Tribu) ;
- à l'espace Korrigo en gare SNCF de Saint-Brieuc (tous les titres, excepté l'abonnement annuel) ;
- sur la boutique en ligne (pour les détenteurs d'une carte Korrigo TUB - coupon 10 voyages / hebdo / abonnements mensuels et annuels).

### Autres nouveautés

Le service de transport pour les personnes à mobilité réduite MobiTUB est étendu à tout le territoire. Il s'adresse aux personnes en situation de handicap moteur ou visuel, qui ne peuvent accéder aux bus et cars des lignes régulières. C'est un service de transport collectif adapté qui s'effectue de "porte à porte". L'inscription au service se fait sur dossier à demander par téléphone au 02.96.01.08.08 ou par courrier à Baie d'Armor Trend-sports, 8 rue des Clôtures 22000 SAINT-BRIEUC ou par téléchargement sur le site [www.tubinfo.fr](http://www.tubinfo.fr) (rubrique MOBITUB).

La ligne régulière de transport collectif TIBUS n°5 est désormais accessible avec la gamme tarifaire des TUB pour des déplacements internes à l'agglomération, sauf pour les transports scolaires encore gérés par le Département pour l'année 2017-2018.

**Informations et adhésion (pour 2 ans) auprès des hôtesses AlloTUB au 02.96.01.08.08 ou par mail [allotub@baie-darmor-transports.com](mailto:allotub@baie-darmor-transports.com)**

**Réservations possibles via :**

- Le site internet [www.tubinfo.fr](http://www.tubinfo.fr) / rubrique Proxitub
- Le serveur vocal au 02 96 62 02 22

## Obligations d'entretien et d'élagage

1 - Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent chez son voisin, au niveau de la limite séparatrice.

2 - Le voisin n'a pas le droit de couper lui-même les branches qui dépassent.

Mais, il a le droit absolu d'exiger qu'elles soient coupées au niveau de la limite séparatrice. (Droit qui ne se perd jamais - Cassation civile 17 septembre 1975) même si l'élagage risque de provoquer la mort du dit arbre. (Cassation civile, 16 janvier 1991. Chambre 3).

3 - Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire. (Décret du 26 août 1987).

A savoir pour les grands arbres (sapins, platanes, etc..) l'élagage de ces arbres n'est plus une charge locative depuis la jurisprudence du 23 mars 2004 (n°02-20.93)

4 - L'obligation de la taille d'une haie peut être reportée à une date ultérieure, pour effectuer cette dernière durant une période propice. (Cour de cassation de Paris, 27 septembre 1989).

### En l'absence de réglementations locales ou d'usage

- une distance minimale de 0.50 m, de la limite séparatrice pour les plantations (dites de basses tiges) ne dépassant pas 2m.

- une distance de 2 m minimum de la ligne séparatrice pour les arbres (dits de haute tige) destinés à dépasser 2 m de hauteur.

- La distance se mesure à partir du milieu du tronc de l'arbre.

- La hauteur se mesure à partir du niveau du sol où est planté l'arbre, jusqu'à la pointe.

### Recours dans le cas de non respect des distances

Démarches à suivre : exposer calmement à votre voisin les troubles occasionnés par ses plantations non réglementaires. S'il n'y a pas de résultat, envoyez une lettre recommandée avec mise en demeure.

Puis, passer un certain délai, saisir un médiateur ou le Tribunal d'Instance.

La présence d'un avocat n'est pas nécessaire.

## CIAS

Dans le cadre de la fusion des services du CIAS SBAA Antenne Sud (Quintin, Plœuc L'Hermitage, Plaintel et Saint Carreuc). Merci de bien vouloir prendre note de nos nouvelles coordonnées :

**CIAS SBAA - Antenne Sud**

**9 La Ville Neuve - 22800 SAINT BRANDAN**

**Ouverture des bureaux du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30**

**Téléphone : 02.96.68.44.70**